



Grégoire & Associés

23, RUE DE LA BOÉTIE - 75008 PARIS

TÉL. : 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE  
MARNE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE  
CANCER**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

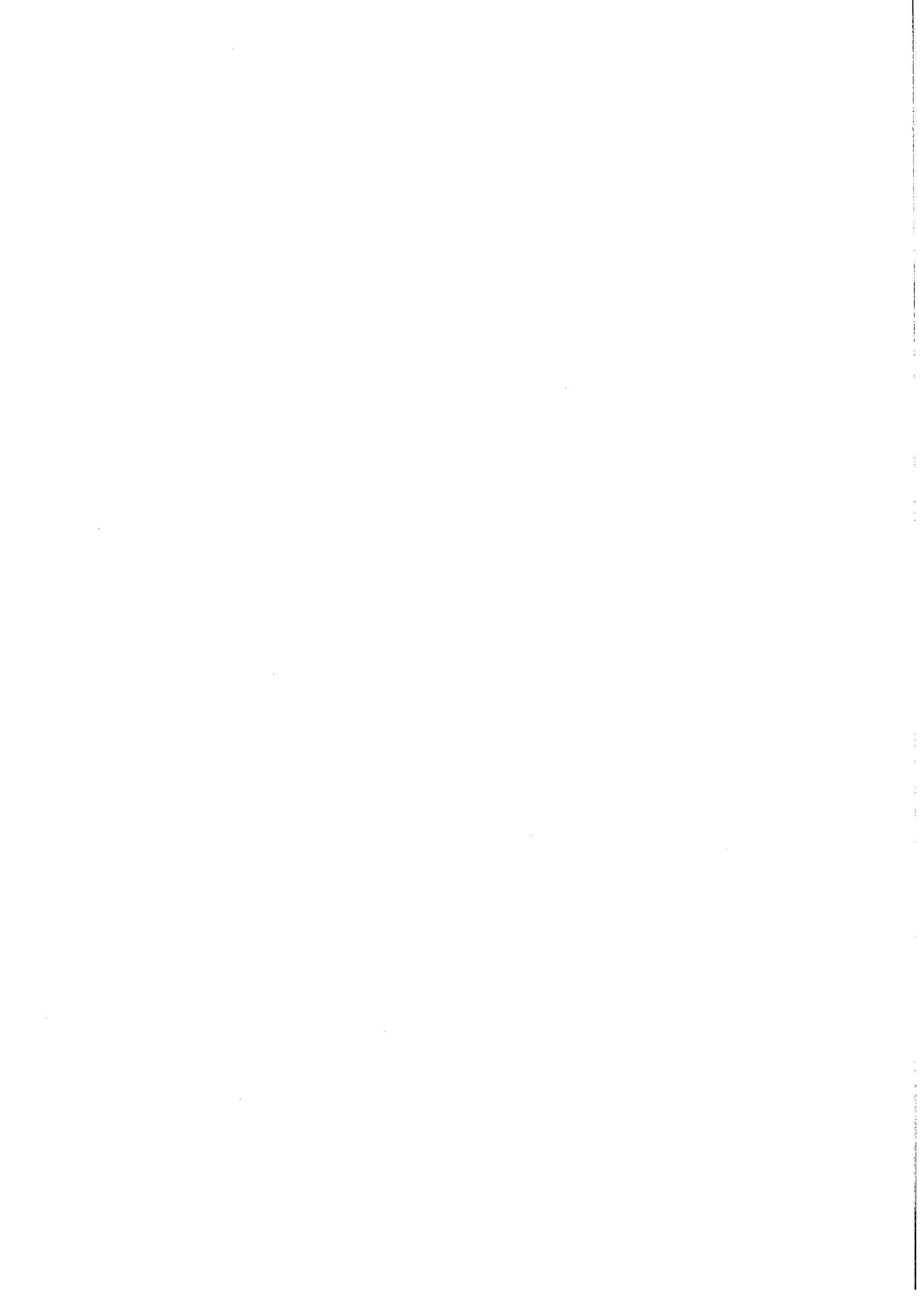
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE & DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

SIÈGE SOCIAL : 23, RUE LA BOÉTIE - 75008 PARIS - TEL. 01 43 12 86 00 - FAX : 01 43 12 86 01 - EMAIL : paris@sagg.fr - SITE INTERNET : www.sagg.fr

SARL AU CAPITAL DE 300 000 € - RCS : PARIS B 312 261 985 - SIRET : 312 261 985 00039 - APE 6920 Z

PARIS - CERGY-PONTOISE - NANCY - REIMS - STRASBOURG - VANNES - DIJON



**COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE DE  
LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**ASSOCIATION LOI DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1901**

**SIEGE SOCIAL : 1 RUE DE PARIS**

**94000 - CRETEIL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Aux adhérents,

**I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, en date du 9 avril 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité départemental du Val de Marne de la ligue nationale contre le cancer, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II – Fondement de l'opinion**

A. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## B. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid 19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## IV - Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## V - Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

### A. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

#### B. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 31 mars 2021

**Le commissaire aux comptes**

**SARL Grégoire & Associés**

EXPERTISE COMPTABLE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

23, rue la Boétie - 75008 PARIS

Tel. 01 43 12 66 00

Fax 01 43 12 66 01

SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 Z

**Amaury LOZÉ**

## Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2020	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2019
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>815 690.97</b>	<b>(181 398.50)</b>	<b>634 292.47</b>	<b>657 436.37</b>
Terrains				
Constructions	731 330.84	(116 030.60)	615 300.24	637 652.23
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	84 360.13	(65 367.90)	18 992.23	19 784.14
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>815 690.97</b>	<b>(181 398.50)</b>	<b>634 292.47</b>	<b>657 436.37</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>	<b>1 161.35</b>		<b>1 161.35</b>	
<b>CRÉANCES</b>	<b>125 759.28</b>		<b>125 759.28</b>	<b>262 695.76</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	125 759.28		125 759.28	262 695.76
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>2 463 543.79</b>		<b>2 463 543.79</b>	<b>1 670 548.39</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 463 543.79		2 463 543.79	1 670 548.39
Charges constatées d'avance	7 096.05		7 096.05	18 344.22
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>2 597 560.47</b>		<b>2 597 560.47</b>	<b>1 951 588.37</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 413 251.44</b>	<b>(181 398.50)</b>	<b>3 231 852.94</b>	<b>2 609 024.74</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>2 028 796.82</b>	<b>1 819 462.67</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	2 028 796.82	1 819 462.67
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>268 143.66</b>	<b>209 334.15</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>2 296 940.48</b>	<b>2 028 796.82</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>2 296 940.48</b>	<b>2 028 796.82</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	<b>195 785.60</b>	<b>195 785.60</b>
Provisions pour charges	3 914.00	3 488.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>199 699.60</b>	<b>199 273.60</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>735 212.86</b>	<b>380 954.32</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 295.26	162 548.90
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	30 889.38	26 838.92
Dettes fiscales	2 855.10	2 981.45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	555 173.12	188 585.05
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>735 212.86</b>	<b>380 954.32</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 231 852.94</b>	<b>2 609 024.74</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	55 720.00	62 384.00	(6 664.00)	-10.68 %
Ventes de biens et services	8 060.00	7 855.26	204.74	2.61 %
Ventes de biens	340.00	1 085.00	(745.00)	-68.66 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	7 720.00	6 770.26	949.74	14.03 %
dont parrainages	125.00		125.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	55 156.00	59 466.00	(4 310.00)	-7.25 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 389 588.90	6 000.00	1 383 588.90	
Dons manuels	580 827.15	6 000.00	574 827.15	
Mécénats	4 000.00		4 000.00	
Legs, donations et assurances-vie	804 761.75		804 761.75	
Contributions financières reçues				
Reprises sur amort., depr., prov. et transfert de charges	1 000.00	1 227.00	(227.00)	-18.50 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	6.60	1 198 501.02	(1 198 494.42)	***** %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 509 531.50</b>	<b>1 335 433.28</b>	<b>174 098.22</b>	<b>13.04 %</b>
Achats de marchandises	654.50	616.67	37.83	6.13 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	230 102.97	275 089.13	(44 986.16)	-16.35 %
Aides financières	703 072.84	373 044.19	330 028.65	88.47 %
Impôts, taxes et versements assimilés	8 441.72	11 222.40	(2 780.68)	-24.78 %
Salaires et traitements	140 303.35	138 854.32	1 449.03	1.04 %
Charges sociales	59 894.37	59 519.40	374.97	0.63 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	29 937.80	226 252.26	(196 314.46)	-86.77 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	72 124.07	44 823.04	27 301.03	60.91 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 244 531.62</b>	<b>1 129 421.41</b>	<b>115 110.21</b>	<b>10.19 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>264 999.88</b>	<b>206 011.87</b>	<b>58 988.01</b>	<b>28.63 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	2 249.58	4 073.28	(1 823.70)	-44.77 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 249.58</b>	<b>4 073.28</b>	<b>(1 823.70)</b>	<b>-44.77 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 249.58</b>	<b>4 073.28</b>	<b>(1 823.70)</b>	<b>-44.77 %</b>

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél. 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 281 985 00039 - APE 69202

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>267 249.46</b>	<b>210 085.15</b>	<b>57 164.31</b>	<b>27.21 %</b>
Sur opérations de gestion		45.00	(45.00)	
Sur opérations en capital	13 437.76		13 437.76	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>13 437.76</b>	<b>45.00</b>	<b>13 392.76</b>	
Sur opérations de gestion	718.46		718.46	
Sur opérations en capital	11 410.10		11 410.10	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>12 128.56</b>		<b>12 128.56</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 309.20</b>	<b>45.00</b>	<b>1 264.20</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	415.00	796.00	(381.00)	-47.86 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 525 218.84</b>	<b>1 339 551.56</b>	<b>185 667.28</b>	<b>13.86 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 257 075.18</b>	<b>1 130 217.41</b>	<b>126 857.77</b>	<b>11.22 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>268 143.66</b>	<b>209 334.15</b>	<b>58 809.51</b>	<b>28.09 %</b>
Dons en nature	31 558.67	77 409.70	(45 851.03)	-59.23 %
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>31 558.67</b>	<b>77 409.70</b>	<b>(45 851.03)</b>	<b>-59.23 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	31 558.67	77 409.70	(45 851.03)	-59.23 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>31 558.67</b>	<b>77 409.70</b>	<b>(45 851.03)</b>	<b>-59.23 %</b>
NON AFFECTÉS				



VAL-DE-MARNE

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2020**

**SARL GREGOIRE & ASSOCIES**  
**EXPERTISE COMPTABLE**  
**COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
23, rue la Boétie - 75003 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
<b>DE L'EXERCICE.....</b>	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.....	
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable</i> .....	6
2.1.3.1 Première application du règlement ANC n°2018-06.....	6
2.1.3.2 Impact sur la présentation des comptes de bilan.....	7
2.1.3.3 Impact sur la présentation du compte de résultat.....	7
2.1.4 <i>Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels</i> .....	8
2.2 DÉROGATIONS.....	8
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	8
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations</i> .....	8
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>9</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	9
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	9
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	10
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6 <i>Stocks</i> .....	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i> .....	14
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	14
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>16</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	17

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

4.2.1.2	Dons manuels .....	17
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie .....	17
4.2.1.4	Mécénat.....	18
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public.....	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.2.1	Parrainage des entreprises .....	18
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	18
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i> .....	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	19
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	19
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	20
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	22
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	23
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	24
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	25
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	28
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	28
4.7.4	<i>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice</i> .....	29
4.8	<b>COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) POUR L'EXERCICE 2019</b> .....	29
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	31
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	31
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i> .....	31
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	32

**SARL GREGOIRE & ASSOCIES**  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

Le Comité Départemental du Val de Marne de la Ligue Nationale Contre le Cancer est une Association fédérée à La Ligue Nationale Contre le Cancer. A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de Déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

Au même titre que La Ligue Nationale Contre le Cancer, le Comité du Val-de-Marne exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

En conséquence, le Comité du Val-de-Marne de la Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2020

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie de la COVID 19 déclarée le 20/01/2020, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, la Ligue Nationale contre le cancer a décidé de suspendre ses activités et a recommandé à ses Comités départementaux de fermer ceux recevant du public à compter du 17 mars au 15 mai 2020. La continuité d'exploitation du Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer n'est pas remise en question par cet événement.

Concernant l'enregistrement des charges directes et indirectes, la clé de répartition a été actualisée sur recommandation de la Ligue Nationale contre le cancer. Cette modification a été approuvée le 10 décembre 2020 par le Conseil d'Administration du Comité du Val-de-Marne.

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du Code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

#### 2.1.3 Changement de méthode comptable

##### 2.1.3.1 Première application du règlement ANC n°2018-06

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Ce changement de méthode affecte la présentation des comptes sur les points suivants :

- **Modification du plan comptable :**
  - Les comptes de capitaux (classe 1) :
    - Disparition de la notion de fonds associatifs, au profit de celle de fonds propres ;
    - Aux trois comptes de fonds dédiés de « racine 19 », s'ajoutent les fonds reportés liés aux legs ou donations.
  - Les comptes d'immobilisations (classe 2) : Trois nouvelles rubriques apparaissent :
    - Donation temporaire d'usufruit ;
    - Biens et créances reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
    - Prêts aux partenaires intragroupe.
  - Les comptes de tiers (classe 4) :
    - L'intitulé du compte 41 devient « Clients, adhérents, usagers et comptes rattachés » ;
    - Création de deux nouveaux comptes pour les tiers qui concernent les créances et les dettes reçues par legs ou donations et le défraiement des bénévoles.
  - Les comptes de charges (classe 6) : Le nouveau règlement ajoute un certain nombre de comptes qui doivent permettre aux associations de comptabiliser les charges qu'elles supportent en raison des dons et legs qui leur sont octroyés.
  - Les comptes de produits (classe 7) : De nouveaux comptes de produits ont été créés afin d'enregistrer les opérations de parrainage, mécénat et abandons de frais de bénévoles.

- **Traitement des fonds dédiés :**

- Le nouveau règlement comptable précise que seulement trois catégories de ressources peuvent être inscrites en fonds dédiés :
  - Les subventions d'exploitation publiques ;
  - Les ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie ;
  - Les contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Lorsque les produits issus de ces trois types de ressources ont un caractère certain, ils sont enregistrés en produits, par la contrepartie d'un compte de tiers ou d'un compte de trésorerie.
- À la clôture de l'exercice, les ressources non utilisées sont inscrites dans un compte de charges « 689 – Reports en fonds dédiés » par la contrepartie d'un compte de passif « 19 – Fonds dédiés ».
- Au cours des exercices suivants, les sommes inscrites en compte « 19 - Fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « 789 - Utilisations de fonds dédiés ».

- **Traitement des legs et donations :**

→ Sans objet – non RUP

- **Traitement des abandons de frais engagés par les bénévoles :**

- Les frais engagés par les bénévoles de l'association et auxquels ils renoncent au profit de l'entité sont comptabilisés :
  - Dans un premier temps, en charges en contrepartie d'une dette vis-à-vis du bénévole ;
  - Puis dans un compte de produit spécifique « 75412 – Abandons de frais par les bénévoles » en contrepartie du compte de tiers des bénévoles, annulant ainsi la dette de l'entité à l'égard du bénévole (PCG art.141-4).
- En effet, les abandons de frais kilométriques par les bénévoles ne doivent plus être enregistrés en contributions volontaires par nature afin que ces derniers puissent bénéficier de la réduction d'impôt correspondante prévue à l'article 200 du CGI.

### 2.1.3.2 Impact sur la présentation des comptes de bilan

La première application du règlement ANC n°2018-06 n'a pas eu d'impact sur les comptes à l'ouverture de l'exercice.

### 2.1.3.3 Impact sur la présentation du compte de résultat

Dans le nouveau règlement, le résultat est décomposé en trois agrégats : le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel.

- D'une manière générale, les **produits d'exploitation** sont distingués selon leur nature et leur financeur. On notera notamment :
  - L'identification des ressources de bienfaisance (dons, libéralités, mécénats) anciennement regroupées dans la rubrique « autres produits d'exploitation » ;
  - Les legs comptabilisés dans les comités non RUP-MUP devraient être comptabilisés en quote-part de générosité reversée du siège, ils sont intégrés dans une mesure de simplification en legs et ne sont pas soumis à fiscalisation.
  - La présence des ventes de biens et de services, dont notamment le parrainage et les ventes de dons en nature ;
  - L'identification, dans les contributions financières reçues, des ressources provenant d'autres entités visées par le règlement. Il s'agit par exemple des aides reçues de la part du siège de la Ligue envers ses membres.
- La variation des **fonds dédiés** est présentée en produits (reprise) et en charges (dotation), et ce avant le résultat d'exploitation, permettant ainsi une meilleure lecture de ce dernier. Auparavant, les mouvements liés aux fonds dédiés étaient présentés en bas du compte de résultat.

- Les **charges** sont présentées par nature. Seul poste nouveau dans le règlement, le montant des aides financières octroyées par l'entité à d'autres associations, ou bien à des bénéficiaires conformément à son objet social.

#### 2.1.4 Nouvelle présentation de l'annexe des comptes annuels

L'association faisant appel public à la générosité devait auparavant inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précisait notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le nouveau règlement, l'annexe doit dorénavant comporter les états suivants (PCG art. 432-1) :

- Un compte de résultat par origine et destination (CROD) ;
- De manière facultative une réconciliation entre le compte de résultat et le compte de résultat par origine et destination, ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- Un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public, cette notion est également étendue avec le nouveau règlement puisqu'elle inclut les cotisations des membres, les dons des particuliers, les legs et donations, les dons des partenaires et des entreprises (sous le terme mécénat) ;
- Un tableau spécifique de variation des fonds propres ;
- Un tableau de suivi des subventions publiques.

## 2.2 DÉROGATIONS

### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent à la Ligue Nationale contre le cancer au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés à la Ligue Nationale contre le cancer avant le 31 mars ;
- La Ligue Nationale contre le cancer lui-même doit elle-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 2.2.2 Traitement des legs et donations

→ Sans objet – non RUP

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	812 326	17 778	14 413	815 691
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>812 326</b>	<b>17 778</b>	<b>14 413</b>	<b>815 691</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>17 778</b>	<b>14 413</b>
→ MATÉRIEL DE TRANSPORT	12 890	14 413
→ MATÉRIEL INFORMATIQUE	4 888	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>17 778</b>	<b>14 413</b>

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 7

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	154 889	29 512	3 003	181 398
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>154 889</b>	<b>29 512</b>	<b>3 003</b>	<b>181 398</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

→ Aucune immobilisation financière.

### 3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

→ Aucun stock.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	125 759	125 759	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	7 096	7 096	
<b>Total</b>	<b>132 855</b>	<b>132 855</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2020	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2020
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2020	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	59 206	
Livrets et comptes épargne	2 377 602	2 250
Caisse	518	
Chèques à encaisser	26 217	
<b>Total</b>	<b>2 463 544</b>	<b>2 250</b>

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2020

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
<b>Fournisseurs débiteurs</b> → AVOIRS NON PARVENUS	127	
<b>Créances clients et comptes rattachés</b> → FACTURES A EMETTRE	3 800	
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b> → SUBVENTIONS →	9 608	11 000
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>13 535</b>	<b>11 000</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7096	18 334
<b>Total</b>	<b>7 096</b>	<b>18 334</b>

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 251 985 00039 - APE 6920 z

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	1 819 463		209 334		209 334					
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>1 819 463</b>	<b>0</b>	<b>209 334</b>	<b>0</b>	<b>209 334</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 296 940</b>	<b>2 028 797</b>

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

→ Aucun fonds dédié.

### 3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

→ Sans objet – non RUP.

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges	195 786			195 786
→ Autres provisions pour risques	3 488	426		3 914
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
<b>Total</b>	<b>199 274</b>	<b>426</b>	<b>0</b>	<b>199 700</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75003 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 295	146 295		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	33 744	33 744		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	555 173	555 173		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>735 213</b>	<b>735 213</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>2 645</b>	<b>2 008</b>
→ Impôt sur les sociétés	415	796
→ Taxe sur les salaires	0	0
→ Formation professionnelle et autres taxes	2 230	1 212
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>31 099</b>	<b>27 812</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	7 648	7 693
→ Caisse de retraite & Caisse de prévoyance	2 483	4 896
→ Personnel autres charges à payer	2 737	1 988
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	12 656	8 905
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 841	3 356
→ Prélèvement à la source	735	974
<b>Total</b>	<b>33 744</b>	<b>29 820</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>82 163</b>	<b>112 474</b>
→ FOURNISSEURS PUBLIC CREDITEURS		
→ FOURNISSEURS INTRAGROUPE CREDITEURS		
→ FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR	8 010	9 785
→ FOURNISSEURS FACTURES A RECEVOIR INTRAGROUPE	74 152	102 690
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>555 173</b>	<b>188 585</b>
DONS PROJETS BNP PARIBAS		50
DONS A REVERSER AU BN	200	
CREDITEURS DIVERS		17 430
LEGS ET PRODUITS SUR LEGS A REV AU BN		72 340
CHARGES A PAYER RECHERCHE	20 000	
CHARGES A PAYER AUTRES	775	334
CHARGES A PAYER RECHERCHE A REGLER	534 198	
CHARGES A REGLER A D'AUTRES CD		98 431
<b>Total</b>	<b>637 336</b>	<b>301 059</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

→ Pas d'autre information

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

L'article 611-2 au règlement comptable confirme l'absence d'obligation d'établir la colonne N-1 du CROD et du CER dans le cadre de la première application du règlement comptable entré en vigueur au 1er janvier 2020.

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Le CER avec les montants 2019 est présenté en 4.8.

18/03/2021 - 10:28

REPORTING - COMITÉ DU VAL DE MARNE		Décembre 2020		Décembre 2019	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-1 455 493,48	-1 455 493,48		
1.1 Cotisations sans contrepartie		-55 720,00	-55 720,00		
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 389 588,90	-1 389 588,90		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-10 184,58	-10 184,58		
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-14 569,36			
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-125,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-14 444,36			
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		-55 156,00			
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>					
<b>5. UTILISATIONS DES FONDIS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>-1 525 218,84</b>	<b>-1 455 493,48</b>		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2020		Décembre 2019	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-31 558,67	-31 558,67		
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature		-31 558,67	-31 558,67		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>		<b>-31 558,67</b>	<b>-31 558,67</b>		

**SARL GREGOIRE & ASSOCIES**  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 Z

LA LIQUE COMITÉ DU VAL-DE-MARNE	REPORTING - COMITÉ DU VAL DE MARNE		Décembre 2020		Décembre 2019	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 001 849,03</b>	<b>951 074,25</b>				
1.1 Réalisées en France	1 001 849,03	951 074,25				
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	318 615,80	266 716,80				
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	683 233,23	684 357,45				
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>156 062,59</b>	<b>156 062,59</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	156 062,59	156 062,59				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>98 322,56</b>	<b>82 523,86</b>				
3.1 Frais d'information et de communication	31,10	31,10				
3.2 Frais de fonctionnement	80 979,00	76 590,40				
3.3 Autres charges	17 312,46	5 902,36				
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>426,00</b>	<b>426,00</b>				
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>425,00</b>					
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>						
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 257 075,18</b>	<b>1 190 086,70</b>				
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>268 143,66</b>					

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2020		Décembre 2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>19 603,36</b>	<b>19 603,36</b>		
Réalisées en France	19 603,36	19 603,36		
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 697,03</b>	<b>1 697,03</b>		
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 258,28</b>	<b>10 258,28</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>31 558,67</b>	<b>31 558,67</b>		

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

➔ Sans objet – non RUP

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ PRODUITS FINANCIERS	2 250	
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>2 250</b>	<b>0</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Produits divers de gestion courante	7	
→ Transfert de charges	1 000	
→ Produits exceptionnels	13 438	
<b>Total</b>	<b>14 444</b>	<b>0</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIPET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

→ Aucune reprise.

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

→ Aucun fonds dédié.

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie selon l'utilisation physique des espaces, selon la répartition des tâches et pour la cotisation statutaire selon les emplois n-1 de la Fédération. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 10 décembre 2020.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de marchandises	606	17	31	655
Autres achats et charges externes	92 030	119 200	18 872	230 103
Impôts, taxes et versements assimilés	5 134	835	2 472	8 442
Dotations aux amortissements	20 363	3 246	6 328	29 938
Autres charges d'exploitation	48 680	9 808	13 636	72 124
<b>Total</b>	<b>166 813</b>	<b>133 108</b>	<b>41 340</b>	<b>341 261</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Actions pour les malades	46 297	40 460
Actions d'information, de prévention et de dépistage	61 773	64 094
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	12 971	10 904
Actions de société et politique de santé	10 204	10 904
Frais d'appel aux dons et legs	22 955	25 646
Frais de fonctionnement (dont communication)	45 998	42 030
<b>Total</b>	<b>200 198</b>	<b>194 038</b>

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2020	2019
Actions pour les malades	145 213	116 096
Actions d'information, prévention,dépistage	112 209	110 959
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	44 606	15 860
Actions autres	16 589	14 286
<b>Total</b>	<b>318 616</b>	<b>257 201</b>
Versement à d'autres organismes	2020	2019
Actions pour les malades	10 000	17 430
Actions d'information, prévention,dépistage	0	0
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	673 233	339 576
Actions autres	0	0
<b>Total</b>	<b>683 233</b>	<b>357 007</b>

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

##### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2020	2019
Frais d'information et de communication	31	923
Frais de gestion	78 507	62 879
Impôts et taxes	2 472	3 127
Cotisation statutaire	0	44 821
Charges financières	415	13
Dotations aux amortissements	5 902	30 467
Charges exceptionnelles	11 410	0
<b>Total</b>	<b>98 738</b>	<b>142 230</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

→ Aucun fonds dédié.

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2020	2019
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	31 559	77 410
<b>Total</b>		<b>31 559</b>	<b>77 410</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

## 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTINGS - COMITÉ DU VAL DE MARNE	MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France			MISSIONS SOCIALES : Vertements à d'autres structures agréables en			FRAIS DE FONCTIONNEMENT				DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
	Actions en direction des malades, des proches et des bénévoles de santé publique	Actions de prévention et de soutien au public	Actions de direction des bénévoles et du volontariat	Actions en direction des malades, des proches et des bénévoles de santé	Actions en direction des bénévoles et du volontariat	Frais de gestion des fonds	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Frais de gestion des legs	Frais de traitement des dons				Frais de traitement des legs	Frais de traitement des legs	Frais de traitement des legs	
<b>Tableau de passage CROD   CR CHRG</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>Écart</b>															
18/03/2021 - 10/38	1 244 431,62	144 484,41	112 208,05	16 588,76	44 605,52	10 000,00	673 233,23	110 639,47	30 285,93	15 137,19	31,10	64 876,06	2 472,48	13 630,46	5 902,36	426,00	
Actifs de court terme	154,56	102,56	487,72	6,28	6,28												
Charges d'exploitation	230 102,97	46 186,27	38 288,14	3 971,35	3 994,15												
Autres subv. et charges extérieures	703 072,64	19 839,63															
Autres financements	8 441,72	9 034,61	1 405,06	3 09,06	346,44												
Impôts, taxes et versements assimilés	140 303,35	34 379,00	43 197,25	6 937,15	9 997,24												
Salaires et traitements	29 894,97	13 908,14	38 973,89	3 429,36	1 188,47												
Charges sociales	29 894,97	13 908,14	4 721,89	1 188,47	1 188,47												
Charges exceptionnelles																	
Recours en fonds dédiés	72 124,07	15 724,90	5 553,15	1 299,14	20 107,01												
Autres charges d'exploitation																	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>																	
Dotaux aux amortissements, dépréciations et provisions																	
Intérêts et charges assimilés																	
Différences négatives de change																	
Charges liées sur cessions de CVP																	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>12 178,56</b>	<b>718,46</b>	<b>718,46</b>														
Sur opérations de gestion																	
Dotations exceptionnelles	11 410,10																
Dotaux aux amortissements, dépréciations et provisions																	
<b>AUTRES</b>	<b>415,00</b>																
Participation des salariés aux résultats	415,00																
Impôt sur les bénéfices																	
<b>CR</b>	<b>1 257 075,18</b>	<b>145 212,87</b>	<b>112 208,05</b>	<b>16 588,76</b>	<b>44 605,52</b>	<b>10 000,00</b>	<b>673 233,23</b>	<b>110 639,47</b>	<b>30 285,93</b>	<b>15 137,19</b>	<b>31,10</b>	<b>64 876,06</b>	<b>2 472,48</b>	<b>13 630,46</b>	<b>5 902,36</b>	<b>426,00</b>	<b>415,00</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	19 604		1 697	10 258	31 559
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>19 604</b>	<b>0</b>	<b>1 697</b>	<b>10 258</b>	<b>31 559</b>

**SARL GREGOIRE & ASSOCIES**  
**EXPERTISE COMPTABLE**  
**COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2020
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 548
<b>Total</b>	<b>5 548</b>

**SARL GREGOIRE & ASSOCIES**  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax : 01 43 12 86 01  
SIRET 312 231 33 00039 - APE 6920 z

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2020
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ CESSION MATERIEL DE TRANSPORT	13 438
<b>Total</b>	<b>13 438</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ CESSION IMMOB MATERIEL DE TRANSPORT	11 410
<b>Total</b>	<b>11 410</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE	Décembre 2020	Décembre 2019
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-1 455 493,48</b>	
1.1 Cotisations sans contrepartie		-55 720,00	
1.2 Dans, legs et mécénat		-1 389 588,90	
Dons manuels non affectés		-574 494,61	
Dons manuels affectés		-6 332,54	
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-804 761,75	
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 000,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-10 184,58	
Manifestations			
Ventes (dont abonnement à vivre)		-340,00	
Prestations et autres ventes		-515,00	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-7 080,00	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-2 249,58	
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-1 455 493,48</b>	
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-1 455 493,48</b>	

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tel : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)	1 371 360,45	
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	265 406,78	
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	23 143,90	
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)	1 659 911,13	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
<b>-31 558,67</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	-31 558,67	
<b>TOTAL</b>	<b>-31 558,67</b>	

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	094 - COMITÉ DU VAL DE MARNE	Décembre 2020	Décembre 2019
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>951 074,25</b>	
1.1 Réalisées en France		951 074,25	
Actions réalisées par l'organisme		266 716,80	
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		144 807,87	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		60 814,65	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions de société et politique de santé		16 588,76	
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		44 505,52	
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		684 357,45	
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		10 000,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		674 357,45	
Programmes nationaux		461 857,45	
Programmes régionaux et départementaux		212 500,00	
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>156 062,59</b>	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		156 062,59	
Frais d'appel de dons		110 639,47	
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		30 285,93	
Frais de traitements des legs		15 137,19	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>82 523,86</b>	
3.1 Frais d'information et de communication		31,10	
Frais d'information et de communication externe		31,10	
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		76 590,40	
Frais de gestion		60 487,46	
Formation administrative			
Impôts et taxes		2 472,48	
Cotisation statutaire 10%		13 630,46	
3.3 Autres charges		5 902,36	
Charges financières			
Dotations aux amortissements		5 902,36	
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>1 189 660,70</b>	
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>426,00</b>	
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>265 406,78</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>1 455 493,48</b>	

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax : 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>19 603,36</b>	
Réalisées en France	19 603,36	
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 697,03</b>	
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 258,28</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>31 558,67</b>	

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2015	STRUCTURE	523 718				10 478	10 478
2015	CHAUFFAGE	20 819				1 390	1 390
2015	PLOMBERIE	42 288				1 693	1 693
2015	MENUISERIE	21 469				859	859
2015	PEINTURE	42 288				2 823	2 823
2015	AMEN RIDEAUX	999				100	100
2015	AMEN PEINTURE ET SOLS	18 078				1 812	1 812
2015	AMEN STORES	7 088				712	712
2015	CHAUFFAGE CLIM	4 226				282	282
2015	AMEN ELECTRICITE	12 084				484	484
2015	AMEN MENUISERIE	4 152				167	167
2015	AMEN CLOISONS	20 459				821	821
2015	AMEN SERRUERIE	4 453				178	178
2015	AMEN RESEAU	6 145				246	246
2015	BUREAU ACCUEIL	1 675				230	230
2015	CHAUFFEUSE 1 PLACE	581				80	80
2015	BUREAU DIRECTRICE	609				84	84
2015	BUREAU VICE PDTE	609				84	84
2015	CAISSON VICE PDTE	280				39	39
2015	MEUBLE VICE PDTE	985				135	135
2015	TABLE RONDE	519				71	71
2015	BUREAUX PDT ET SG	992				136	136
2015	FAUTEUIL VICE PDTE	713				98	98
2015	BUREAU CHARGEE PREV	400				55	55
2015	CAISSON VICE PDTE	281				39	39
2015	FAUTEUIL ACCUEIL	402				55	55
2015	BUREAUX BENEVOLES	1 067				147	147
2015	FAUTEUIL BENEVOLES	983				135	135
2015	TABLES + EXT REUNION	1 443				198	198
2015	CHAISES REUNION	2 313				318	318
2016	AMEN PEINT ESPACE LIGUE	605				61	61
2017	CAISSONS COMPTA + PREV	1 159				236	236
2018	MISE SOUS PLIS	4 188				1 396	1 396
2019	AMEN CLOISONS	2 460				246	246
2019	MATERIEL DE TRANSPORT	14 413				961	961
2019	MATERIEL ALARME	3 103				1 034	1 034
2020	MATERIEL DE TRANSPORT	12 890			12 890	1 584	1 584
2020	RENOUVELLEMENT PC	2 840			2 840	26	26
2020	RENOUVELLEMENT PC 16Go	797			797	7	7
2020	RENOUVELLEMENT ECRANS	550			550	5	5
2020	RENOUVELLEMENT PC PORT	701			701	6	6
	<b>Total</b>				<b>17 778</b>	<b>29 511</b>	<b>29 511</b>

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax: 01 43 12 86 01  
 SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

#### 4.7.4 Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

Le conseil d'administration du 11 mars 2021 a validé le stock d'ouverture de la générosité du public au 01/01/2020, selon le calcul ci-dessous.

Ce stock de ne correspond pas à l'ancien stock de votre CER T7 de 2019 ; il correspond au besoin de fonds de roulement.

Il est repris en stock de départ du nouveau format du CER de la façon suivante :

Le montant des fonds associatifs auquel il convient de rajouter l'emprunt net, auquel il convient de retirer les immobilisations nettes, afin d'obtenir le stock de générosité du public au 01/01/2020.

#### 4.8 COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) POUR L'EXERCICE 2019

S'agissant de la première année, nous n'avons pas dans le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi des Ressources (CER) renseigné les montants de l'exercice 2019.

Afin de compléter le CER (règlement 2018-06) pour l'exercice 2020 présenté en 4.1 nous présentons ici le CER (règlement 2008-12) pour l'exercice 2019.

SARL GREGOIRE & ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél: 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 812 261 985 00039 - APE 6920 z

**Synthèse du compte d'emploi des ressources**

**COMITE DU VAL DE MARNE -**  
Exercice du 01/01/2019 au

EMPLOIS	Emplois de 2019 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>		552085.92	<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES</b>		77410.26
1.1 Réalisation en France	614207.42		<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	1248300.66	1248300.66
Acteurs réalisés directement	614207.42		1.1 Droits et legs collectés	1196372.12	
Versés à des organismes agissant en France	237200.96		Dons manuels non affectés	952932.46	
	357006.56		Dons manuels non affectés	18222.77	
	0.00		Impôts et autres libéralités affectés	23218.99	
	0.00			0.00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0.00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	11928.54	
Actions réalisées collectivement	0.00				
Versés à un organisme caritatif ou à d'autres organismes	0.00				
	0.00				
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	177994.20	115610.20	<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	6000.00	
2.1 Frais engagés à la poursuite du public	177994.20		<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	5968.00	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0.00		<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	65407.90	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	142230.19	135316.79			
	0.00	803602.91	<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.</b>	1339174.56	
<b>3- FONCTIONNEMENT GENERAL</b>	0.00		<b>II- REPRIS DES PROVISIONS</b>	377.00	
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	934431.61		<b>III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	0.00	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	195785.60		<b>IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DEDIES</b>	0.00	
<b>III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	0.00		<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	0.00	0.00
<b>IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			<b>VI- TOTAL GENERAL</b>	1339551.56	
V- Part acqui. immob. brutes de l'Exe financées par les ressources coll. aup. public	209354.15	16972.76			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées	1339501.66	28720.40			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		791755.27	<b>VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.</b>		791755.27
<b>NATURE</b>			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES</b>	77409.70	118695.45
Missions sociales	77409.70		<b>NATURE</b>		
Frais de recherche de fonds	53209.29		Bénévolet	77409.70	
Frais de fonctionnement et autres charges	4484.51		Prestations en nature	0.00	
	19715.50		Dons en nature	0.00	

**SARL GREGOIRE & ASSOCIES**  
 EXPERTISE COMPTABLE  
 COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
 Tél : 01 43 12 86 00  
 Fax : 01 43 12 86 01  
 ET 512 261 985 00039 - APE 6920 z

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

→ Sans objet – non RUP

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	14			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	27	1 128,50	0,69	17 176
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	26	945	0,57	14 383
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>2 073,50</b>	<b>1,26</b>	<b>31 559</b>

SARL GREGOIRE D ASSOCIES  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX COMPTES  
23, rue la Boétie - 75005 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,22 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,22 €), ou renseigné par le calcul de GABES

#### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	6 255	3,44
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>6 255</b>	<b>3,44</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 183
6257 - Réceptions	Restauration	
626 - Frais Téléphone	Frais téléphone	525
6040 - Fournitures	Fournitures administratives	251
...	...	
	<b>Total</b>	<b>3 959</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6 965 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**SARL GREGOIRE & ASSOCIES**  
**EXPERTISE COMPTABLE**  
**COMMISSARIAT AUX COMPTES**  
23, rue la Boétie - 75008 PARIS  
Tél : 01 43 12 86 00  
Fax: 01 43 12 86 01  
SIRET 312 261 985 00039 - APE 6920 z